

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2016

Etaient présents :

M. François PEULTIER, Maire ;

Mmes et MM. les Adjointes : FLORENTIN – BAGARD - FONTAINE

MM. les Conseillers Municipaux : ANTOINE - WEBER – BEURNEL – DONDIN – BAUDINET
LALLEMAND – CAILLET – ROUSSEAUX -

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat à : MORLON à WEBER -
GOUJU à FLORENTIN -

Etai(en)t absent(e)(s) excusé(e)(s) : PRUNIAUX

Etai(en)t absent(e)(s) :

Laure ANTOINE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AVIS SUR CONSULTATION PUBLIQUE : Installation classée société VICAT

Suite à la consultation publique organisée par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 21 novembre 2016 émet un **avis favorable** sur cette consultation qui était une demande de dérogation concernant les nouvelles normes européennes imposées au groupe VICAT sur les rejets de dioxyde de soufre dans l'air.

Pour nous Elus, cette demande nous semble légitime sachant la complexité de la situation.

Nous encourageons VICAT à poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Le Conseil Municipal reste disponible à tout moment pour échanger sur ce dossier.

PROJET ADOS MUTUALISÉ : évolution prix des activités

Le Maire rappelle au conseil municipal l'intervention des animateurs de la CCMM dans le cadre des projets ados mutualisé.

La CCMM nous fait part que cette activité présente pour 2016 un déficit de 40 000 € provenant notamment de l'absence de subvention régionale et de la diminution de la subvention de la CAF : la CAF ne subventionnant que les activités payantes et non celles gratuites.

Jusqu'à présent, les chantiers jeunes étaient gratuits car en contrepartie les jeunes bénéficient d'activités.

La CCMM propose de demander à chaque participant à ces chantiers jeunes avec activités, la somme de 1 € avec tarif dégressif pour les familles avec plusieurs enfants.

La Commune ayant signé la convention « ados mutualisé », il nous est demandé notre avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

EMET un avis favorable à cette proposition

Séance levée à 21 h 05
La secrétaire de séance,
Laure ANTOINE